

# ÉVALUER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## OBJECTIF DE LA FORMATION

*Cette formation a pour objectif d'apporter une compréhension opérationnelle des risques psychosociaux (RPS), de leurs mécanismes, de leur évaluation et des leviers de prévention mobilisables au quotidien.*

## PROGRAMME

**DÉFINIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

- **ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DES RPS**
- **LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR**
- **LES FACTEURS DE RPS**
- **LES RPS ET LEURS CONSÉQUENCES**

**LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE PRÉVENTION DES RPS**

- **PRÉPARER L'ÉVALUATION DES FACTEURS DE RPS**
- **ÉVALUER LES FACTEURS DE RPS**
- **ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION**
- **SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS DE PRÉVENTION**

**AGIR AU QUOTIDIEN**

**DURÉE**
14 heures (2 jours)

**PUBLIC**
Cette formation s'adresse aux responsables, représentants du personnel et membres de groupes de travail amenés à participer à l'évaluation des risques psychosociaux.

**PRÉ-REQUIS**
Aucun.

**MODALITÉ**
Présentiel et/ou distanciel

**INDICATEURS DE RÉSULTATS**
Taux de satisfaction : En cours de consolidation
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

**TARIFS**

**INTRA** — **De 1 à 14 participants**
À partir de 2 000 € net de taxe

**INTER**
500 € net de taxe / participant

## PROGRAMME - SUITE

**ÉVALUER LA CHARGE DE TRAVAIL**

**DONNER DE L'AUTONOMIE**

**SOUTENIR LES COLLABORATEURS**

**TÉMOIGNER DE LA RECONNAISSANCE**

**DONNER DU SENS AU TRAVAIL**

**AGIR FACE AUX AGRESSIONS EXTERNES**

**COMMUNIQUER SUR LES CHANGEMENTS**

**CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE**

**LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCE**

**PRÉVENIR LES RPS ET AMÉLIORER LA QVCT**

**LA QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LE CADRE JURIDIQUE DE LA QVCT**

**LES DIFFÉRENTES APPROCHES**

**AGIR**



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La pédagogie repose sur une alternance de réflexion de groupe et d'apports théoriques du formateur, afin de relier les notions clés aux réalités du terrain.
- Des temps d'échange avec les participants permettent de partager les pratiques, d'analyser les situations vécues et de faire émerger des pistes d'action adaptées.
- La formation s'appuie également sur l'utilisation de cas concrets pour favoriser l'appropriation des méthodes de diagnostic et de prévention.
- La validation des acquis est intégrée au déroulé à travers des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en

## MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL



Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique



Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide



Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

- L'évaluation des acquis repose sur une auto-évaluation, un questionnaire et la feuille de présence.
- La validation des connaissances et compétences est complétée par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support de cours et des guides sont remis aux participants par voie dématérialisée.
- En formation à distance, les participants doivent disposer d'une adresse e-mail valide et d'un ordinateur équipé d'une webcam, d'un micro, d'un casque ou de haut-parleurs, ainsi que d'une connexion internet.
- La session en visioconférence s'effectue en classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique.

## MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

## PROFIL DU FORMATEUR

- Les intervenants annoncés sont des juristes, des psychologues du travail, des ergonomes et des préventeurs experts des RPS.
- Les formateurs sont présentés comme des intervenants de haut niveau, capables d'apporter une expertise opérationnelle sur la prévention des risques psychosociaux et la QVCT.

## DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

## ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.